

Procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 4 Juillet 2018

Le quorum n'ayant pas été atteint lors de la séance du 27 juin 2018, le Conseil Municipal a été de nouveau convoqué le mercredi 4 Juillet 2018, à 20 heures 30, à l'amphithéâtre du Lycée Marie Curie et peut délibérer valablement sans condition de quorum dans le cadre de l'article L 2121-17 du C.G.C.T.

L'an deux mille dix-huit, le quatre du mois de Juillet à vingt heures trente, le Conseil Municipal de Vire Normandie, dûment convoqué par courrier en date du vingt huit Juin deux mille dix huit, par M. Marc ANDREU SABATER, Maire de Vire Normandie, s'est réuni à l'amphithéâtre du Lycée Marie Curie, sous la présidence de M. Marc ANDREU SABATER.

Sommaire

Le Maire de la Vire Normandie certifie que les formalités prescrites par les articles L. 2121-7 à L. 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales ont été observées pour la convocation et la réunion du Conseil

La séance est ouverte à 20 h 30.

Liste des élus présents, excusés et absents :

Commune déléguée de Coulonces :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Christian BACHELET			☒	
Monsieur Didier BARBOT			☒	
Monsieur Christian BELLIARD			☒	
Monsieur Benoît DUBOURG			☒	
Madame Christine DUCREUX			☒	
Monsieur Pierre GALLET			☒	
Monsieur Sébastien LEBRUN	☒			



Monsieur Gilles MALOISEL	☒			
Madame Régine ROGER			☒	
Monsieur Sébastien STALENS			☒	
Madame Vanessa TANCREDE			☒	

Commune déléguée de Maisoncelles-la-Jourdan

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Samuel BINET	☒			
Madame Béatrice CHERON			☒	
Monsieur Jean-Marc LABBE			☒	
Monsieur Laurent LECOQ			☒	
Monsieur Philippe LECOCQ			☒	
Madame Aurélie MANSON			☒	
Monsieur Alain REVET			☒	
Monsieur Benoît ROUX			☒	
Monsieur Emmanuel SEBERT			☒	
Madame Hendrika VAN RIJN			☒	
Monsieur Guy VELANY			☒	

Commune déléguée de Roullours :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Lionel CHAUVIN			☒	
Madame Nicole DESMOTTES	☒			
Madame Sophie GUILLARD			☒	
Monsieur Daniel LECLERCQ			☒	
Monsieur Michel LELARGE			☒	
Monsieur Julien LEMIERE			☒	
Madame Janine LEVARDON			☒	
Madame Isabelle LEVIEIL			☒	
Monsieur Jérémie MARIE			☒	
Madame Catherine MARTIN			☒	
Monsieur Pascal SCARDIN			☒	
Monsieur Dominique TREOL			☒	
Madame Maud VIGIER			☒	

Commune déléguée de Saint-Germain-de-Tallevende-la-Lande-Vaumont :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Bernard BALLE	☒			
Monsieur Serge BOUVET	☒			
Madame Sylvie BOUVET			☒	
Madame Véronique BRIENS			☒	
Monsieur Philippe DESMORTREUX			☒	

Madame Chrystel ESNAULT			☒	
Monsieur Patrick GOSSMANN	☒			
Madame Irène GUEDOIT			☒	
Monsieur Florian HALOTEL	☒			
Monsieur Serge HAMEL	☒			
Monsieur Eric LECORDIER	☒			
Madame Marie-Thérèse MARIE			☒	
Monsieur Gérard MARY	☒			
Monsieur Nicolas MOREAU	☒			
Monsieur Roland MULOT			☒	
Madame Valérie OLLIVIER			☒	
Madame Chantal PLANQUETTE			☒	
Madame Martine ROBBES	☒			
Madame Sylvie ROBLIN	☒			

Commune déléguée de Truttemer-le-Grand :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Benoît DESPREAUX			☒	
Monsieur Joël DROULLON	☒			
Monsieur Jacques FAUDET			☒	
Monsieur Pierre-Henri GALLIER	☒			
Monsieur Luc GIRARD			☒	
Madame Chantal HOUSTIN			☒	
Monsieur Jean-Claude LAVOLE			☒	
Madame Hélène LEPRINCE			☒	
Madame Nadine LETELLIER		☒		
Monsieur Franck LOHAT			☒	
Madame Christelle MARIE			☒	
Madame Sylvia MOREL-PINSARD			☒	
Monsieur Patrick PRUNIER			☒	
Monsieur Arnaud RAOULT			☒	
Monsieur Bernard VINCENT			☒	

Commune déléguée de Truttemer-le-Petit :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Monsieur Alain AUVRAY			☒	
Madame Laurence BATAILLE			☒	
Monsieur David CAILLY			☒	
Monsieur Jacques CHAMPION			☒	
Monsieur Fernand CHENEL	☒			
Madame Aurélie DESLANDES	☒			
Madame Bernadette HARDY	☒			
Monsieur Marcel LEGRAND	☒			

Madame Jocelyne LEPRINCE	☒			
Monsieur Benoit LETINTURIER			☒	
Monsieur Roger MOREL	☒			

Commune déléguée de Vaudry :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Madame Céline ADAM			☒	
Monsieur Jean-Claude BIDEL			☒	
Madame Annie BIHEL	☒			
Monsieur Sylvain BLONDEL			☒	
Madame Marie-Ange CORDIER	☒			
Madame Françoise DERRIEN			☒	
Monsieur Eric du ROSEL			☒	
Monsieur Corentin GOETHALS	☒			
Madame Maryvonne GOSSELIN	☒			
Madame Marie-José LARIVIERE			☒	
Monsieur Michel LAMY	☒			
Monsieur Wilfrid LAURENT			☒	
Monsieur Alain LE GRAËT			☒	
Madame Sylvie MARGUERIE	☒			
Monsieur Philippe MENARD			☒	
Monsieur Jérôme MISERETTE	☒			
Madame Nadine POTHIER			☒	
Monsieur Dimitri RENAULT			☒	
Monsieur Jacques VOQUER			☒	

Commune déléguée de Vire :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Madame Sarah AKABI	☒			
Monsieur Marc ANDREU SABATER	☒			
Madame Claudine ARRIVE	☒			
Madame Marie-Noëlle BALLE	☒			
Madame Cindy BAUDRON			☒	
Monsieur Roland BERAS			☒	
Monsieur Pascal BINET			☒	
Madame Francine BOUVET			☒	
Monsieur Cédric CAER			☒	
Monsieur Jean-Marc CHAUVIN			☒	
Monsieur Loïc CLEMENT		☒		
Monsieur Serge COUASNON	☒			
Monsieur Laurent DECKER			☒	
Madame Roselyne DUBOURGUAIS	☒			
Monsieur Eric DUMONT			☒	
Monsieur Jérémy FOLLY			☒	
Monsieur Raymond GABILLARD	☒			
Madame Catherine GODBARGE			☒	
Monsieur Yvon GUILLOUET			☒	
Madame Noria KEBLI			☒	
Monsieur Yoann LEFEBVRE			☒	
Madame Marie-Claire LEMARCHAND			☒	
Madame Catherine MADELAINE	☒			
Madame Lyliane MAINCENT			☒	
Monsieur Philippe MALLEON			☒	
Monsieur Rémy MAUBANT			☒	
Madame Marie-Odile MOREL			☒	
Madame Olivia NEEL			☒	
Monsieur Christophe PASSAYS			☒	
Monsieur Régis PICOT		☒		Marc ANDREU SABATER
Monsieur Gaëtan PREVERT	☒			
Madame Catherine SEGRETIN			☒	
Madame Isabelle SEGUIN			☒	

Commune déléguée de Vire :

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
Madame Sarah AKABI			☒	
Monsieur Marc ANDREU SABATER	☒			
Madame Claudine ARRIVE	☒			
Madame Marie-Noëlle BALLE			☒	
Madame Cindy BAUDRON		☒		Gaëtan PREVERT
Monsieur Roland BERAS			☒	
Monsieur Pascal BINET	☒			
Madame Francine BOUVET	☒			
Monsieur Cédric CAER	☒			
Monsieur Jean-Marc CHAUVIN	☒			
Monsieur Loïc CLEMENT		☒		
Monsieur Serge COUASNON	☒			
Monsieur Laurent DECKER			☒	
Madame Roselyne DUBOURGUAIS		☒		
Monsieur Eric DUMONT	☒			
Monsieur JérémY FOLLY		☒		
Monsieur Raymond GABILLARD	☒			
Madame Catherine GODBARGE			☒	
Monsieur Yvon GUILLOUET	☒			
Madame Noria KEBLI	☒			
Monsieur Yoann LEFEBVRE	☒			
Madame Marie-Claire LEMARCHAND		☒		Raymond GABILLARD
Madame Catherine MADELAINE	☒			
Madame Lyliane MAINCENT	☒			
Monsieur Philippe MALLEON	☒			
Monsieur Rémy MAUBANT			☒	
Madame Marie-Odile MOREL		☒		Marc ANDREU SABATER
Madame Olivia NEEL			☒	
Monsieur Christophe PASSAYS			☒	
Monsieur Régis PICOT		☒		Catherine MADELAINE
Monsieur Gaëtan PREVERT	☒			
Madame Catherine SEGRETIN	☒			
Madame Isabelle SEGUIN			☒	

En application des dispositions de l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, et en vertu de la délibération n°4 du Conseil Municipal du 11 janvier 2016, Monsieur le Maire communique aux membres du Conseil les décisions du Maire qui ont été prises.

Numéro de la décision	Objet de la décision
99	Interprétariat
100	Pourvoi en cassation devant le Conseil d'Etat pour rejet de la requête n° 419283 de la S.A.S SAMAD tenant à l'annulation de l'ordonnance n°418437 en date du 14 mars 2018, où le Juge des Référé du Conseil d'Etat a prononcé l'annulation de l'ordonnance du 16 février 2018 dans le cadre du contentieux S.A.S SAMAD/SNC LIDL/VIRENORMANDIE Décision
101	Signature d'une convention avec M. Alain REVET, Président de l'Association TRAC de Vire, pour la mise à disposition de la Halle Michel Drucker Décision
102	Signature d'une convention avec M. Laurent DUBOIS, pour le Collège Anne Frank de VASSY-VALDALLIERE, pour la mise à disposition de la Halle Michel Drucker Décision
103	Signature d'une convention avec Madame G.DENIER D'APRIGNY, directrice de l'Ecole Saint-Joseph de Vire pour la mise à disposition de la Halle Michel Drucker Décision
104	Signature d'une convention avec Caroline HEBERT, directrice de l'Ecole Jacques PREVERT de Truttemer Le Grand pour la mise à disposition de la Halle Michel Drucker Décision
105	Signature d'une convention avec M. Loïc LE BORGNE, pour le Lycée Marie Curie de Vire, pour la mise à disposition de la Halle Michel Drucker Décision
106	Signature d'une convention avec Madame Angélique CHENEL, pour la MJC de Vire Normandie, pour la mise à disposition de la Halle Michel Drucker Décision
107	Signature du marché n° VN 18024 – Contrat de licence et d'assistance système BOOKY Décision
108	Marché n° VN 17046 - Mission de Maîtrise d'oeuvre travaux de rénovation du centre nautique - Signature de la modification de contrat n°1 Décision
109	Signature d'une convention avec Carole BRACHER, pour le collège Maupas de Vire, pour la mise à disposition de la Halle Michel Drucker.
110	Modification de la régie centrale Décision
111	Acquisition, par voie de préemption, de la parcelle section AM n°943 sur la commune déléguée de Vire, 14500 VIRE NORMANDIE - Annule et remplace la décision du Maire n°77/2018
112	Convention d'occupation temporaire et précaire du domaine public et fixation de la redevance pour une mise à disposition temporaire d'une propriété de la commune de Vire Normandie située, au 52, rue André Halbout, 1er étage dans l'immeuble Jules Jean
113	Signature d'un contrat avec SEGID propreté pour le nettoyage des parties communes et de la vitrerie du Pôle de Santé Libéral et Ambulatoire
114	mise à disposition d'occupation du domaine public au Théâtre Le Préau, Centre Dramatique de Normandie d'un garage, sis, place Castel Vire Normandie 14500. Décision
115	Signature du marché n° VN18013 – Assistance à Maîtrise d'ouvrage d'une étude pré-opérationnelle sur la définition d'une stratégie et de plan d'actions en matière de transports et de déplacements Décision
116	Signature du marché n° VN 18021 - Réfection chauffage école Malraux Décision
117	Signature d'une convention avec Insurance Risk Management "Pays de la Loire" Décision
118	Marché n° VN CD17082– Mission de Maîtrise d'oeuvre extension des locaux de temps périscolaires (TAP) de la commune déléguée de Truttemer-le-Grand – signature de modification de contrat n°1. Décision
119	Marché n° VN 18031 - Convention de prestations de services Assistance service Marchés Publics.
120	Marché n° VN 17084 – MO Réhabilitation du musée de Vire Normandie Décision
121	Marché n° VN 17058G – Travaux de réhabilitation de l'immeuble du Champ de Foire - Lot n°7 : Menuiseries intérieures Décision
122	Signature du marché n° VN 18034 – Assistance et maintenance informatique dans les écoles primaires de Vire Normandie Décision

123	Signature du marché n° VN18036 Maintenance EDUTICE des EPN de Vire Normandie Décision
124	Marché n° VN 17084 – MO Réhabilitation du musée de Vire Normandie Décision
125	Signature du marché n°VN 18032 Contrat de prestation d'abonnement d'inspection périodique levage-manutention-machines

Préambule à la séance

Marc ANDREU SABATER

Le quorum n'ayant pas été atteint lors de la séance de Conseil Municipal du 27 juin 2018, le Conseil est convoqué ce soir, sans condition de quorum, aussi, je vous propose de démarrer dès maintenant.

Bonsoir à tous et merci de votre présence pour ce conseil un peu particulier. Merci à la presse de sa présence une seconde fois en une semaine.

Il est procédé à la nomination d'un secrétaire de séance. Mme Roselyne DUBOURGUAIS est désignée pour remplir ces fonctions qu'elle accepte.

Monsieur le Maire donne connaissance des conseillers qui se sont excusés.

Alors, une information à vous donner, qui n'est pas une bonne nouvelle pour notre territoire : je viens d'apprendre que le Groupe AIM, les abattoirs de Vire, était placé en liquidation judiciaire ce jour. C'est un dossier sur lequel je m'étais penché.

Cet atelier de découpe, AIM, a été repris heureusement par "L'Atelier des Viandes de France". C'est une mauvaise nouvelle pour la filière agricole de manière générale et évidemment pour l'ensemble des salariés qui y travaillent. Je sais que bon nombre d'entre eux habitent sur nos différentes communes.

Voilà, je pense que c'est bien que vous soyez informés de cela.

Je vous propose maintenant qu'on prenne l'ordre du jour :

Ordre du jour :

N° du point	Titre du point	Elu référent
COMMUNE DE VIRE NORMANDIE		
1.	Motion pour le CFA	Marc ANDREU SABATER
<u>FINANCES, MARCHES PUBLICS</u>		
Thématique « Finances – marché publics »		
2.	Décision modificative n° 1 – Budget principal	Annie BIHEL
3.	Subvention FONJEP	
4.	Admission en non valeur – budget principal	
5.	Centre Aquatique – assujettissement à la TVA	
6.	Taxe d'aménagement	
7.	Clôture du Budget « ZAC DES MANCELLIERES »	
8.	Rénovation du centre aquatique à Vire Normandie : travaux de rénovation et d'extension du centre aquatique	Gilles MALOISEL
<u>ENSEIGNEMENT SUPERIEUR</u>		
9.	Cession d'une parcelle à l'Etat	Marc ANDREU SABATER
10.	Protocole d'accord : a) entre l'Université Caen Normandie et Vire Normandie b) entre le CFAI et Vire Normandie	
<u>TRANSITION ENERGETIQUE, ENERGIES RENOUVELABLES</u>		
11.	Protocole d'accord Vire Normandie/SDEC/West Energies	Raymond GABILLARD
<u>TRANSITION ENERGETIQUE</u>		
12.	Convention SDEC/Vire Normandie	Gilles MALOISEL
<u>CŒUR DE VILLE</u>		
13.	Convention pluriannuelle cœur de Ville	Marc ANDREU SABATER
<u>RAPPORTS D'ACTIVITES</u>		
14.	Délégations de services publics – rapports d'activités 2017 : a) Aquavire	Marc ANDREU SABATER

	b) Transports urbains c) Réseau de chaleur urbain Rapports d'activité des services exploités en régie dotée de l'autonomie financière d) Eau e) Assainissement Rapports sur le prix et la qualité du service public f) Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service Public de l'Assainissement Non Collectif - Exercice 2017	
PERSONNEL		
15.	Création d'un poste de technicien communication	Raymond GABILLARD
16.	Création de poste pour le cinéma	
17.	Création d'un poste d'apprenti pour Vaudry	
18.	Création suppression pour l'atelier mécanique (adjoint technique-agent de maîtrise principal)	
19.	Création suppression concernant la commune déléguée de Coulonces	
20.	Créations suppressions pour les écoles de Truttemer le Grand et de Maisoncelles la Jourdan	
PATRIMOINE, AMELIORATION DE L'HABITAT, AFFAIRES FONCIERES, DEVELOPPEMENT LOCAL		
21.	Modification du règlement de l'aide à l'accession à la propriété	Nicole DESMOTTES
22.	Programme Local de l'Habitat (PLH) - Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) - Subventions aux particuliers	
TRAVAUX		
23.	Participation financière : Etude et Travaux Communauté de BLON	Gaëtan PREVERT

COMMUNES DELÉGUÉES

COMMUNE DELEGUÉE DE VIRE

AFFAIRES GENERALES

24.	Attribution de subvention IME de Vire	Lyliane MAINCENT
25.	Redécoupage électoral	

SPORTS, ASSOCIATIONS

26.	Attribution de subventions	Marie-Noëlle BALLE/Philippe MALLEON
27.	Comités de jumelage : a) accueil des délégations – Participation aux repas b) Europe pour les citoyens – Villes jumelles – Projet d'action communautaire c) Jumelage Vire Normandie/Sacele – Préparation de la semaine des villes jumelées du 27 mai au 2 juin 2019 d) Jumelage VIRE NORMANDIE/BAUNATAL – Obsèques du Maire de Baunatal – Demande de subvention	Marie-Noëlle BALLE

CULTURE

28.	La Halle Michel Drucker - Tarifs 2019 (grilles tarifaires A, B et C) et création d'un tarif enfants de moins de 13 ans	Pascal BINET
29.	La Halle Michel Drucker - Création d'un tarif de location pour les établissements scolaires hors Vire Normandie	
30.	Conservatoire - Convention Orchestre à l'école	

PATRIMOINE, AMELIORATION DE L'HABITAT, AFFAIRES FONCIERES, DEVELOPPEMENT LOCAL

31.	Demande d'inscription des décors intérieurs du Château du Cotin au titre des monuments historiques	Serge COUASNON
32.	Validation de l'avant-projet définitif pour les travaux du Musée	
33.	Autorisation de Monsieur le Maire à signer les marchés de travaux de modernisation du bâtiment du Musée municipal	
34.	Autorisation de M. le Maire à signer le permis de construire pour les travaux d'extension des Services Techniques	
35.	Etude urbaine du Bourg Lopin : adoption du plan-guide d'aménagement	
36.	Acquisition de terrain auprès de Monsieur Yves MAUDUIT – Chemin Brouttin	
37.	Réalisation de la 2 nd e tranche d'extension du parc d'activités la Papillonnière sur Vire Normandie : avis de la Commune de Vire Normandie sur la demande d'autorisation environnementale	
38.	Quartier du Bourg Lopin : lancement des études de maîtrise d'œuvre sur la 1 ^{ère} tranche opérationnelle	

COMMUNE DELEGUÉE DE COULONCES

39.	Parking de la salle multifonction : déplacement de coffrets électriques	Gilles MALOISEL
40.	Vente d'herbe	
41.	Extension du réseau public d'eau potable, Chemin les Travers	
42.	Projet d'effacement des réseaux "Chemins Les Travers"	

COMMUNE DELEGUÉE DE MAISONCELLES LA JOURDAN

43.	Végétalisation de l'ancien cimetière de Maisoncelles, retenu comme cimetière pilote	Guy VELANY
-----	---	------------

COMMUNE DELEGUÉE DE ROULLOURS

44.	Acquisition d'un emplacement réservé - Le Moulin	Nicole DESMOTTES
45.	Demande de subvention – Tableaux de l'église de Roullours	
46.	Demande de subvention auprès de la Région – Restauration de la roue du Moulin	
47.	Tarif restaurant scolaire 2018-2019	

COMMUNE DELEGUÉE de SAINT GERMAIN de TALLEVENDE

48.	Location de l'immeuble à usage commercial et d'habitation au 7 et 9, rue Bernard AMAND – Bail commercial	Gérard MARY
49.	Marché local de producteurs locaux	

COMMUNE DELEGUÉE de TRUTTEMER LE PETIT

50.	Subvention à l'Association pour la Valorisation du Patrimoine (AVP)	Fernand CHENEL
-----	---	----------------

Débats

COMMUNE DE VIRE NORMANDIE

1. Motion pour le CFA

Marc ANDREU SABATER

Le premier point concerne une motion qui nous a été soumise par le président du Conseil Régional concernant la question de l'apprentissage et des Centres de Formation d'Apprentis. C'est une réforme de l'apprentissage qui avait été annoncée. L'orientation qui est prise aujourd'hui est de confier aux branches professionnelles la gestion de l'apprentissage.

Notre collectivité est concernée car nous avons un centre de formation d'apprentis au Lycée Agricole et je ne sais pas quel sera l'impact des décisions sur le CFA du Lycée. La Région a décidé d'installer 2 BTS en alternance, donc en apprentissage, sur Vire à partir de la rentrée de septembre.

Procès-verbal – Conseil municipal du 04 juillet 2018

J'ai pensé qu'il était normal de vous soumettre cette motion. Y a-t-il des oppositions, des abstentions ?
Merci. On transmettra cette motion comme c'est indiqué, au Président de la République, au premier Ministre et aux parlementaires.

Vote : Adopté à l'unanimité

2. Décision modificative n° 1 – Budget principal

Pas d'intervention

Vote : Adopté à l'unanimité

3. Admission en non valeur – budget principal

Pas d'intervention

Vote : Adopté à l'unanimité

4. Centre Aquatique – assujettissement à la TVA

Pas d'intervention

Vote : Adopté à l'unanimité

5. Subvention FONJEP

Pas d'intervention

Vote : Adopté à l'unanimité

6. Taxe d'aménagement

Annie BIHEL

Oui cela concerne la ville de Vire. C'est sur la Papillonnière, donc sur la zone de Vire. Il y avait quand même quelques doutes de la part de la collectivité puisque la collectivité avait provisionné déjà 104 000 €, donc je pense qu'il y avait des doutes quant à la poursuite de l'activité, ce qui fait que pour nous, ça n'a coûté qu'en 2013.

Vote : Adopté à l'unanimité

7. Clôture du Budget « ZAC DES MANCELLIERES »

Intervention inaudible

Annie BIHEL

De toute façon, le taux nous l'avons voté, donc nous ne pourrons pas le changer.

Intervention inaudible

Annie BIHEL

Je pense que ce taux sera transféré puisqu'il y avait un accord en bureau mais je reste au conditionnel pour l'instant.

Marc ANDREU SABATER

Il s'agit en fait de revenir à ce qui fonctionnait déjà avant, dans la communauté de communes de Vire :
La taxe d'aménagement sur les zones intercommunales étaient perçues et reversées à la communauté de

communes, ce qui est logique puisque c'est elle qui faisait les aménagements de zones d'activités.

A la création de Vire Normandie, il n'y avait plus de Communauté de Communes, donc c'est nous qui avons perçu la taxe d'aménagement sur nos zones d'activités et ensuite quand on a retransféré nos zones d'activités à la nouvelle Communauté de Communes qui avait la compétence "développement économique", on n'avait pas transféré la taxe d'aménagement. C'est pour ça qu'on a pris cette délibération qui fait consensus. Notre taux est de 2 %, il restera à 2 %.

On en discutera en communauté de communes pour voir comment on peut harmoniser les taux parce qu'il faut que ce soit harmonisé bien sûr.

Nous continuons à percevoir la taxe d'aménagement sur les terrains qui nous appartiennent. On ne parle que des zones d'activités intercommunales.

Vote : Adopté à l'unanimité

8. Rénovation du centre aquatique à Vire Normandie : travaux de rénovation et d'extension du centre aquatique

Explication du plan par Monsieur MALOISEL

Le Centre Aquatique de Vire fait partie des équipements d'attractivité du territoire, c'est donc important d'avoir fait ce choix-là.

Notre contribution sera moins élevée que maintenant tout en agrandissant le bâtiment. Le délégataire va avoir un espace plus important à gérer et le double exercice, c'est qu'il nous faut une pérennité du bâtiment, d'autant plus que là, on va repartir avec une assurance dommages-ouvrages.

On refait les carrelages et on repart avec un processus juridique qui doit être très performant. Nous sommes très bien assistés avec Monsieur PACEK sur toute la partie technique, assisté de Charlotte ROUXEL, et d'un groupement d'avocats de Paris.

Les élus ont été très présents sur le projet et je les remercie. Et pour la DSP, je remercie Annie ROSSI, l'ensemble des techniciens, Stéphane SIMON et tous les élus. Même s'il est vrai que la communication est toujours un peu délicate quand on est dans les périodes d'ouverture des plis car on doit garder un certain secret sur les procédures à respecter.

Marc ANDREU SABATER

Merci Gilles, avez-vous des questions à poser à Gilles, car c'est lui qui a l'expertise extraordinaire sur ce dossier donc, si vous avez des questions il faut en profiter.

Gilles MALOISEL

Dans une piscine comme le Centre Aquatique, l'essentiel c'est ce qu'on ne voit pas. C'est une usine, et hormis le fonctionnement qui est attribué à un délégataire, derrière, la collectivité doit gérer avec les contributions et être vigilante sur un certain nombre de points.

Marc ANDREU SABATER

Très bien. Alors moi, je voulais quand même d'abord remercier Gilles parce qu'il a remercié tout le monde mais je crois qu'il faut aussi le remercier lui, parce que c'est lui qui pilote depuis de nombreuses années ce dossier très important.

Un Centre Aquatique comme l'a dit Gilles, est un équipement très structurant pour un territoire. Nous étions en contentieux depuis pas mal d'années mais tout ça, c'est derrière nous. Maintenant, il faut qu'on passe à la face des travaux.

On avait prévu 2 M€ H.T. et on est dans l'enveloppe même si, dans un premier temps on avait une enveloppe inférieure, aux alentours de 1 M€ mais on a fait le choix d'améliorer notre équipement tout en restant dans l'enveloppe prévue.

Je vous rappelle que nous avons été très subventionnés sur ce dossier puisqu'on a eu l'indemnisation dans le cadre du contentieux, à hauteur de 900 000 €, plus des subventions très importantes de la Région et du Département dans le cadre des contrats de territoire.

Notre projet est ambitieux alors qu'on reste dans la même ampleur de l'équipement qui est bien dimensionné par rapport aux besoins de notre territoire, mais il était nécessaire de le faire évoluer et de l'améliorer, notamment sur la partie "espace forme" qui est un vrai élément d'attractivité pour des équipements comme celui-là.

Ce dossier est un de nos plus gros dossiers d'investissements sur le mandat. C'est un travail colossal qui a été réalisé, Annie le disait tout à l'heure, entre le travail sur la délégation de service public et le travail sur les projets de travaux, c'est 2 ans de réunions et ce n'est pas terminé parce que nous sommes au début des travaux. Il faudra ensuite suivre ces travaux, ce sera donc, je pense, 3 années de travail très intense sur le dossier du centre aquatique, mais ça en valait la peine parce que l'on va repartir avec un équipement qui ne devrait pas subir d'évolution dans les 15 ans qui viennent.

Je remercie Gilles MALOISEL et tous les élus qui se sont impliqués sur ce dossier et bien sur tous nos techniciens, du service finance, aux marchés publics, à Stéphane SIMON et à tous ceux qui ont travaillé et continuent à travailler sur ce dossier très important.

Et comme l'a souligné Gilles MALOISEL, il faut redire que sans assistance à maîtrise d'ouvrage sur des dossiers comme ça, ce serait très compliqué. Nous n'avons pas la capacité à gérer des dossiers d'une telle complexité, techniques, juridiques et financières. C'est très lourd mais notre délégataire est bien et on travaille bien avec lui.

Gilles MALOISEL

Je voulais juste dire que deux lots avaient été regroupés.

Marc ANDREU SABATER

Avez-vous des questions sur ce dossier ? Y-a-t-il des oppositions, des abstentions ? Je vous remercie.

Vote : Adopté à l'unanimité

9. Cession d'une parcelle à l'Etat

On va continuer sur un autre dossier très important d'une toute autre nature qui est le dossier du BTS "Maintenance des systèmes connectés". Je rappelle rapidement que la Région a décidé d'ouvrir 2 formations de BTS en apprentissage sur Vire Normandie, ce qui est exceptionnel et très valorisant pour notre territoire. Nous avons été très soutenus, on a beaucoup travaillé sur ce dossier-là.

Il y a énormément de partenaires vu le domaine de la formation : l'Education Nationale, la Région, le Centre de Formation d'Apprentis, les branches professionnelles et d'acteurs pour arriver à des décisions comme celle-ci. La Région est, in fine, le décideur, pour le moment, en attendant les évolutions législatives.

Le BTS "Métiers de la mode" a démarré à la rentrée de septembre au Lycée Mermoz.

C'est un BTS extrêmement attractif. Sur le parcours SUP, il y a eu 220 candidatures pour 12 places.

On va fonctionner avec 2 sessions. Une session cette année et une nouvelle première année, l'année prochaine. On aura donc 2 sections d'apprentissage sur le Lycée Mermoz. On essaie d'aller plus loin pour répondre aux besoins des entreprises en proposant de la formation pour les salariés et d'autres choses autour de ce BTS "métiers de la mode".

Le BTS "maintenance des systèmes connectés" est un dossier plus complexe sur lequel on a beaucoup travaillé.

Je remercie Annie qui s'est beaucoup investie sur ce dossier avec l'ancien sous-préfet.

Cela fait suite à une rencontre que j'avais eue avec Hervé MORIN en juillet 2016. Il allait ce jour-là chez SEPROLEC à Vire pour lancer le concept des "champions cachés" sur les territoires comme les nôtres, des entreprises peu connues mais qui sont des pépites. Nous en avons un certain nombre ici et à l'époque, je lui avais parlé des besoins récurrents en formation des entreprises. Les chefs d'entreprise, ce jour-là, lui ont évidemment parlé de cette problématique et dès le lendemain, on a eu des contacts avec le cabinet du Président de Région pour commencer à travailler sur ce dossier.

Un recensement des besoins des entreprises sur la maintenance des équipements a été fait et, aujourd'hui il y a clairement une pénurie de techniciens de maintenance dans la région.

Le Président de Région s'était engagé à ouvrir cette formation sur Vire, il a tenu ses engagements.

C'est la dernière formation qui ouvrira dans la région sous cette forme-là. Après, ce sont les branches professionnelles qui elles-mêmes décideront d'implanter ou de supprimer telle ou telle formation d'apprentissage sur les territoires.

Le Président de Région est venu à la Normandie il y a un mois environ pour officialiser la création de cette formation et j'en suis très heureux parce que d'abord, elle répond à un besoin de nos entreprises de manière évidente. Certaines d'entre elles se sont engagées et ont même déjà signé les contrats avec les jeunes gens.

L'enseignement supérieur, sur un territoire comme le nôtre est important. Vous avez un IUT, une filière optique au Lycée Marie Curie, un BTS en sciences médico-sociales, l'IFSI Et donc, un nombre important d'étudiants en enseignement supérieur.

Nous sommes sur un territoire un peu éloigné de l'agglomération rennaise et la tentation pourrait être forte notamment côté Université, de faire des regroupements, pour des raisons qui peuvent se défendre mais qui pourrait fortement pénaliser le territoire.

Donc, plus on va mutualiser, plus on va conforter notre enseignement supérieur sur Vire. Et c'est le cas avec l'ouverture de ce BTS qui a été décidé.

C'est un investissement très important de la Région et de l'UIMM (Union des industries et métiers de la métallurgie) : 1 300 000 € qui vont être investis par la Région et la branche professionnelle sur Vire pour construire un site de formation pour accueillir les équipements de ce BTS "maintenance".

Le CFAI (Centre de Formation pour Adulte Intercommunal) va installer une antenne à Vire, ce qui est très important parce que le CFAI intervient dans plein de domaines permettant peut-être de développer d'autres formations.

D'autant plus que la directrice de l'IUT et le responsable des formations du CFA sont dans un souhait mutuel de coopération de mutualisation et de monter des projets de formation ensemble.

L'implantation de ce bâtiment dans l'immédiate proximité de l'IUT permettra, je l'espère, de pérenniser notre outil de formation supérieure, de mieux répondre aux besoins de nos entreprises et d'attirer aussi des jeunes en formation. Entre le BTS "maintenance" et le BTS "mode", c'est une petite cinquantaine de jeunes qui arrivent sur le territoire pour y vivre, s'y loger, consommer le temps de leur formation et peut être rester dans les entreprises dans lesquelles ils ont leur contrat d'apprentissage.

Vous voyez ces enjeux sont quand même très lourds pour notre territoire au-delà de l'intérêt de la formation même.

Pour que tout cela soit possible, la construction de ce bâtiment doit être en proximité de l'IUT. Il fallait trouver un terrain, derrière la salle de gym et derrière l'IUT, vous avez des terrains. Un terrain qui appartient à la collectivité et un terrain qui appartient à l'Etat. Les universités étant autonomes maintenant, elles doivent générer des ressources et gérer leurs biens. Dans ce cadre, l'état doit céder à l'université les terrains en périphérie de l'IUT.

Si la collectivité ne s'était pas positionnée sur ce dossier je ne suis pas sûr qu'on aurait pu construire ce bâtiment parce que le CFAI ne veut pas être propriétaire du terrain.

Le schéma qu'on vous propose, c'est d'abord, dans un premier temps, de céder à l'état, la parcelle de terrain qui nous appartient de manière à ce qu'il n'y ait qu'un seul propriétaire pour l'ensemble de la parcelle. Nous sommes dans une phase de dévolution des biens de l'état donc du ministère de l'enseignement supérieur et tout ce qui est bâtiments et terrains où il y a des sites de formation supérieure appartiennent à l'état.

Dans le cadre de l'autonomisation des universités, ces terrains sont cédés à l'université.

C'est en cours, mais on ne peut pas attendre que ce soit fait parce qu'il faut construire ce bâtiment. En attendant, la formation ne va pas démarrer à Vire mais au CFAI de Caen, le temps qu'on construise le bâtiment.

Voici donc le schéma proposé : l'état cède à l'université les terrains dans le cadre de la dévolution des biens liés à l'autonomie des universités; et nous la collectivité, je vous propose que nous rachetions ce terrain à l'université et que nous le mettions à disposition gracieusement du CFAI par le biais d'un bail emphytéotique, de manière à ce que le CFAI puisse construire le bâtiment où va se dérouler la formation.

Question inaudible

Marc ANDREU SABATER

L'ouverture de la formation se fait à Caen en septembre et reviendra à Vire en avril ou en mai.

La construction sera en bâtiments modulaires.

Question inaudible

Marc ANDREU SABATER

Alors, c'est ce qui est prévu après. Il y aura une mutualisation car la formation théorique aura lieu sur le site de l'IUT. Il y a une forte demande à la fois, de la direction de l'IUT et du CFAI pour une mutualisation et une coopération et de développer des projets ensemble.

C'est donc très important pour nous car cela peut permettre de conforter la présence de l'IUT sur Vire.

Question inaudible

Marc ANDREU SABATER

La formation démarre dès septembre, octobre parce que les contrats d'apprentissage sont déjà signés. Les entreprises ont déjà recruté des jeunes parce que c'est plus difficile d'attirer les jeunes sur les métiers de l'industrie, ce n'est pas évident. Quand les entreprises mettent la main sur un jeune qui les intéressent, elles signent les contrats.

Donc la formation commencera en septembre au CFAI de Caen et ensuite, quand le bâtiment sera construit et équipé, la formation se déroulera sur Vire.

Y a-t-il des oppositions des abstentions ? Merci.

J'ajoute que nous serons propriétaire de l'ensemble de cette parcelle. Nous en mettons une partie à disposition du CFAI, par un bail emphytéotique sur 18 ans mais nous sommes propriétaires du terrain, bien sûr. Nous aurons donc à réfléchir sur la viabilisation et l'utilisation du reste du terrain dont nous faisons l'acquisition auprès de l'université.

Cette délibération est très importante pour notre territoire et pour nos entreprises, donc merci à vous pour cette décision.

Gilles MALOISEL

Le terrain était marqué urbanisable.

Marc ANDREU SABATER

Oui effectivement, il n'y a pas de problème de zonage ni de PLU.

Vote : Adopté à l'unanimité

10. Protocole d'accord :

- c) entre l'Université Caen Normandie et Vire Normandie
- d) entre le CFAI et Vire Normandie

Pas d'intervention

Vote : Adopté à l'unanimité

11. Protocole d'accord Vire Normandie/SDEC/West Energies

Pas d'intervention

Vote : Adopté à l'unanimité

12. Convention SDEC/Vire Normandie

Marc ANDREU SABATER

Le projet de voûte photovoltaïque sur la carrière de Saint Martin a déjà été vu en commission générale le 13 mars et a été déjà délibéré. Mais un de nos partenaires voulait que soient précisées dans la délibération : le coût afférent à la promesse de bail, la dimension de l'économie du projet, l'impact environnemental et le coût de raccordement électrique aux réseaux d'électricité.

Marc ANDREU SABATER

Merci Raymond. Là aussi, c'est un dossier extrêmement important pour notre territoire, donc on continue à y travailler bien évidemment pour un aboutissement en 2019 ou 2020 si tout va bien.

Raymond GABILLARD

Merci aux techniciens qui travaillent sur ce projet. C'est un travail d'équipe.

Marc ANDREU SABATER

Avez-vous des questions sur ce projet ? Y a-t-il des oppositions, des abstentions ? Merci.

Vote : Adopté à l'unanimité

Juste une petite parenthèse car hier, il y avait une réunion à Paris sur la loi d'orientation de mobilité. Vire s'est toujours distinguée et je remercie tous les élus parce que si on a porté tous les projets de TEPCV et Cit'ergie, c'est grâce à votre conviction et ça nous a été très favorable en termes d'aide et de bonne image au niveau de l'ADEME. Dans cette continuité, il y a d'autres projets et donc des conventions à faire avec des partenaires et

entre autre celle qui vous est proposée entre le SDEC Energie et Vire Normandie.

Quand nous avons reçu le label Cit'ergie à Genève, jusqu'en 2020, nous nous sommes aperçus que tous les Syndicats d'électrification de France sont vraiment très attentifs à l'innovation et donc de contractualiser avec les collectivités pour redonner une transparence à la mise en place des énergies renouvelables.

Gérard MARY

Cette convention nous avait été proposée lors d'une réunion à Saint-Germain-de-Tallevende dans le cadre de notre label éco-quartier et Monsieur le directeur adjoint du SDEC qui nous a rejoint parmi nos partenaires nous a annoncé qu'il y avait possibilité de signer cette convention qui je crois, était à hauteur de 15 000 € de subventions de la part du SDEC.

Marc ANDREU SABATER

Merci Gérard, c'est important de le préciser. On se rend compte qu'on a tout intérêt à travailler avec des organismes comme ceux-là et c'est vrai que ces dernières années, les coopérations de ce type se sont développées. Les communes ont besoin d'être soutenues, d'être accompagnées par de l'expertise et le SDEC à une grande expertise sur tous ces sujets-là, donc c'est important qu'on puisse travailler avec eux sur toutes ces questions.

13. Convention pluriannuelle cœur de Ville

Plus de 100 logements vacants ont été remis sur le marché et ont trouvé preneurs, ce qui est très significatif et un acteur un petit peu nouveau pour nous, qui s'appelle Action Logement. Avant, c'était le 1 % logement, qui sont, en fait les contributions obligatoires des entreprises pour le logement des salariés. Il est vrai que "Action logement" agissait sur le territoire mais on ne travaillait pas avec eux. Grâce à la convention cœur de ville, Action logement vient avec des moyens très significatifs sur notre territoire pour travailler avec nous sur la réhabilitation d'immeubles en centre-ville et même des projets portés par des investisseurs privés pour le logement des salariés.

Par rapport aux objectifs d'énergies renouvelables, si on arrive à faire le parc photovoltaïque et j'ai bon espoir qu'on aboutisse, avec l'usine de méthanisation dont les travaux vont démarrer en août, en termes d'autonomie énergétique en énergies renouvelables, je pense que notre territoire sera au-delà des 30 %, donc on sera très engagé.

Jé rappelle aussi que la Région et le Département travaillent également sur la redynamisation des centres villes. Nous avons été lauréats de l'appel à projets de la région sur les centres villes reconstruits avec plus de deux millions d'euros de subventions de la Région. Vous commencez à voir en centre-ville des projets qui sont en train de se mener grâce l'intervention de la Région notamment sur différents projets avec des acteurs privés des copropriétés.

On se rend compte qu'il y a des nouvelles problématiques qui arrivent, par exemple, l'accélération de la demande de petits logements alors que Vire à une offre de grands logements et, aujourd'hui, clairement il y a des difficultés à répondre à la demande de petits logements. Ceci est lié à des phénomènes sociologiques lourdes, des cohabitations, mais c'est aussi lié à la dynamique du marché de l'emploi de Vire avec de l'intérim donc des jeunes salariés qui veulent s'installer mais sur du petit logement. Et aujourd'hui on n'a pas forcément, notamment dans le parc public, de réponses. On a un vrai décalage entre une demande de logement et l'offre de logements, c'est un vrai sujet de préoccupation.

Nous avons le cas qui m'a été soumis par une entreprise de Vire qui a signé un contrat d'apprentissage avec un

jeune qui va suivre la formation BTS "maintenance des systèmes connectés". La formation va démarrer à Caen en septembre et sera en entreprise à Vire. Si ses parents habitent à Saint-Lô par exemple ou à Coutances, il faut que le jeune se loge à Caen, quand il est en formation et qu'il se loge à Vire quand il est dans son entreprise. Comment faire avec un salaire de contrats d'apprentissage ? Vous imaginez bien que s'est très compliqué, il faut qu'on fasse évoluer notre parc de logements, qu'on ait des systèmes qui permettent de s'adapter à cette évolution de la demande qui existait déjà mais était peut-être moins prégnante.

Serge HAMEL

Intervention inaudible

Marc ANDREU SABATER

Ce sont des questions qui se posent dans beaucoup de villes : comment redynamiser et répondre à des besoins sur les circuits courts. Effectivement, je crois que tout ce qui contribue à redynamiser les centres-villes, à ramener de l'activité et des habitants en centre-ville, et là en l'occurrence, une halle, on pourrait inscrire ça dans ce projet "action cœur de ville".

14. Délégations de services publics – rapports d'activités 2017 :

- a) Aquavire
- b) Transports urbains
- c) Réseau de chaleur urbain

Rapports d'activité des services exploités en régie dotée de l'autonomie financière

- d) Eau
- e) Assainissement

Rapports sur le prix et la qualité du service public

- f) Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service Public de l'Assainissement Non Collectif - Exercice 2017

Gilles MALOISEL

Par rapport à la clause "intéressement" page 2, il y aura des rapports d'activité et ça c'est important les rapports d'activité. Pour faire très simple, les 2 derniers rapports d'activité font mention d'un résultat à hauteur de 82 et 90 000 €. Dans la contractualisation avec le délégataire, il y a ce qu'on appelle une clause "intéressement". Ce montant vous le divisez par 2 et dans le restant des 50 %, 30 % doivent revenir à la collectivité. Alors c'est là qu'on a besoin d'un avocat, pour éclaircir ce problème de clauses d'intéressement parce que, sommes-nous dans les conditions de moyennes pondérées, est-ce qu'on est sur les 2 dernières années ? Il faut avoir un juriste, un avocat. Ça fait partie des réserves.

Intervention inaudible

Marc ANDREU SABATER

Toutes les réserves sont mentionnées dans la délibération. Nous allons nous faire assister pour regarder juridiquement toutes ces questions-là qui sont assez complexes, d'autant plus qu'on a changé de délégataire.

Sur la question des transports urbains, la commission n'a pas émis de remarques ou de réserves, je vous propose donc d'en prendre acte.

Sur le réseau de chaleur urbain, il a été demandé à VIRIA, notre gestionnaire de la DSP délégataire, des éléments complémentaires au point numéro 3, mais je n'ai pas encore d'éléments là-dessus.

Gilles MALOISEL

Monsieur BORDIER, du Cabinet d'Etude WEPO (anciennement Kalice) analyse les rapports d'activité et soulève un certain nombre de réserves dont les performances techniques, notamment pour la piscine : on a un GER, Gros Entretien Renouvellement, ce point est-il activé ?

Tous les points sont soulevés. Il y a une hausse des frais d'exploitation de VIRIA dans le cadre d'un avenant, il faut donc reprendre toute l'histoire de la constitution de la DSP. Il est souligné également une hausse des recettes mais cette hausse tient-elle compte du DGR ? Toutes ces choses sont listées.

Marc ANDREU SABATER

Très bien. Vous avez la possibilité de consulter ces rapports en vous rendant dans les mairies déléguées.

Le Conseil Municipal prend acte.

15. Création d'un poste de technicien communication

Intervention inaudible

Marc ANDREU SABATER

Alors effectivement, actuellement on rémunère des prestations, donc l'idée serait d'internaliser cela. Cela fait partie des évolutions qu'on souhaite pouvoir apporter. C'est vrai que la vidéo est un outil de communication très important. Les vidéos de Vire TV sont très dynamiques et très regardées.

Intervention inaudible

Marc ANDREU SABATER

Alors je pense que là en l'occurrence, quand on parle de communication, c'est communication externe et aussi interne.

Raymond GABILLARD

En interne, la communication se fait par la réception d'un document avec la fiche de paye pour chaque agent de la collectivité.

Intervention inaudible

Marc ANDREU SABATER

Si on propose la création de ce poste, c'est qu'il y a un vrai manque. Il faut savoir que notre service communication travaille sur la communication mais aussi sur l'animation et clairement c'est complètement sous-dimensionné surtout par rapport à Vire Normandie.

Et en plus, nous avons cette problématique d'information interne, de communication en direction des élus. C'est pour ça qu'on propose la création de ce poste.

Serge HAMEL

Il y avait quand même beaucoup d'animations dans la ville comme ça.

Marc ANDREU SABATER

Oui, et il faut pouvoir gérer cela.

Annie ROSSI

Je me permets de prendre la parole pour répondre à Serge HAMEL car je comprends le sens de sa question, ce n'est pas la première fois qu'il la pose.

Avec Gaëtan PREVERT, qui est en charge des systèmes d'information, on s'est engagé à mettre en place un groupe de travail. Donc cette fois-ci, je prends l'engagement de m'en occuper avec Gilles de Closets parce que c'est vrai qu'il faut qu'on fasse un point sur le déploiement du système d'information au sein de Vire Normandie et particulièrement dans les communes déléguées.

Vote : Adopté à l'unanimité

16. Création de poste pour le cinéma

Pas d'intervention

Vote : Adopté à l'unanimité

17. Création d'un poste d'apprenti pour Vaudry

Annie BIHEL

Nous avons eu 6 demandes pour cette année sur Vaudry. Le fait d'avoir un 2ème poste permettra à 2 jeunes du secteur de faire leur apprentissage. Celle qui était cette année en formation vient d'avoir son examen avec 14 et demi de moyenne, donc ça prouve que c'est une formation sur le terrain, vraiment enrichissant pour les jeunes et qui leur permet d'avoir leur CAP.

Marc ANDREU SABATER

Merci Annie. J'ajoute que depuis 4 ans, nous sommes lancés dans une politique de l'apprentissage. Pour ce qui me concerne, c'est une vraie conviction que l'apprentissage est bien utile aux jeunes. L'objectif, c'est de leur permettre de se former, de se qualifier mais aussi d'être utiles à la collectivité. Nous devons être à 7 ou 8 maintenant, avec celui-là, de contrats d'apprentissage, ce qui est une marque d'un véritable engagement de la collectivité sur l'apprentissage et j'en suis très heureux parce que nos jeunes ont besoin de se former, de se qualifier et c'est aussi notre responsabilité de les aider à cela en sachant qu'ils nous rendent aussi service en même temps.

Raymond GABILLARD

Et dans des domaines très variés, comme le cinéma, l'informatique, les espaces verts etc.

Vote : Adopté à l'unanimité

18. Création suppression pour l'atelier mécanique (adjoint technique- agent de maîtrise principal)

Pas d'intervention

Vote : Adopté à l'unanimité

19. Création suppression concernant la commune déléguée de Coulonces

Pas d'intervention

Vote : Adopté à l'unanimité

20. Créations suppressions pour les écoles de Truttemer le Grand et de Maisonnelles la Jourdan

Pas d'intervention

Vote : Adopté à l'unanimité

21. Modification du règlement de l'aide à l'accession à la propriété

Marc ANDREU SABATER

Merci Nicole. Il y a un souhait d'évolution d'adaptation des dispositions pour être le plus incitatif possible pour faire venir des habitants chez nous et les inciter à s'installer. C'est tout le sens de la réflexion qui a été menée avec la délibération proposée ce soir.

Nicole DESMOTTES

Nous avons 4 000 € d'aides pour les logements anciens et nous avons aussi 4 000 euros pour les constructions neuves faites sur des terrains communaux, et nous avons donc la volonté de faire revenir de la population et aussi de scolariser les enfants sur Vire Normandie.

Marc ANDREU SABATER

Tout à fait. Et ceci concerne bien tout le territoire de Vire Normandie.

Intervention inaudible

Nicole DESMOTTES

Le programme de l'habitat s'arrête en 2019 puisque c'est un programme de 6 ans, de 2013 à 2019.

Comme l'a évoqué Monsieur le Maire tout à l'heure, je pense qu'on va devoir maintenant réfléchir sur les prochains programmes puisque notre opération programmée d'amélioration de l'habitat s'arrêtera également en 2019.

Il faut savoir que pas mal de logements ont été rénovés, mais il y en a encore à rénover. Néanmoins, c'est une action que nous devons renouveler parce que, actuellement, on ne répond pas à la demande de petits logements. L'objectif étant d'être dynamique à ce niveau-là pour que le déclin démographique s'inverse ou tout au moins puisse stagner, puis reprendre vers une augmentation de la population.

Le prochain programme local de l'habitat devra être pensé au sein de la Communauté de Communes mais tout dépend de la compétence et comment elle évoluera.

Intervention inaudible

Marc ANDREU SABATER

Effectivement, ces dispositions sont importantes. Qu'on puisse aider sur le neuf, c'est quand même un élément très favorable, donc il va falloir qu'on communique là-dessus pour le faire savoir.

Cela peut être déterminant dans le choix d'une famille ou d'un couple de venir s'installer chez nous.

Intervention inaudible

Nicole DESMOTTES

Non ce n'est pas réservé aux couples, on peut être célibataire.

Vote : Adopté à l'unanimité

22. Programme Local de l'Habitat (PLH) - Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) - Subventions aux particuliers

Nicole DESMOTTES

Ce sont les programmes normaux qui se déroulent régulièrement, alors comme le disait Monsieur le Maire tout l'heure, effectivement il y a 106 logements qui ont été rénovés et on arrive à un montant de travaux de presque sept M€ subventionnés à 40 % globalement.

Marc ANDREU SABATER

Et notre OPAH est considérée comme une des plus performante avec une caractéristique, on l'a déjà dit, qu'elle est à dominante "propriétaires-bailleurs" alors que sur d'autres OPAH, c'est plutôt les occupants qui mobilisent les fonds qu'on met à disposition.

Chez nous, c'est plutôt les propriétaires-bailleurs, ce qui est pour moi, plutôt positif. Les gens qui sont propriétaires ou qui investissent et qui utilisent ces dispositions qu'on a mis en place pour rénover du logement, le mettre à niveau, et le remettre sur le marché, ce qui correspond tout à fait à ce qu'on souhaite.

Nicole DESMOTTES

C'est exceptionnel, même à l'échelon national.

Vote : Adopté à l'unanimité

23. Participation financière : Etude et Travaux Communauté de BLON

Marc ANDREU SABATER

Merci Gaëtan, c'est un dossier sur lequel on travaille beaucoup. Il y a des projets sur ce site quand le nouvel EHPAD aura investi l'EHPAD actuel, à la fois les résidents et le personnel.

Il a été envisagé de lancer 2 études, une sur le bâtiment avec un financement possible par la Caisse des Dépôts et consignations et une autre sur l'ensemble du site en intégrant la problématique du ruisseau.

Annie ROSSI

Oui, une étude courte va être lancée, Monsieur le Préfet a fait un courrier à la Caisse des Dépôts afin de demander leur accord et dans un second temps, il y aura une étude beaucoup plus large mais pas avant septembre-octobre.

Marc ANDREU SABATER

Les dirigeants de l'EHPAD nous laissent le temps par rapport aux cours d'eau. Ce qui veut dire que le temps des études, l'eau continuera à être gérée.

?

Je voudrais juste savoir quelle est la position de la collectivité par rapport à ce site parce que je ne vois pas pourquoi on est concerné par cela.

Marc ANDREU SABATER

Pour l'instant, on ne parle que de la problématique de l'eau. Nous sommes concernés parce qu'actuellement c'est le personnel de l'EHPAD qui régule le cours d'eau, et comme le bâtiment risque d'être vendu à un propriétaire qu'on ne connaît pas aujourd'hui et qui ne sera pas la collectivité, pour répondre à ta question. Nous n'avons pas encore débattu de ça, mais pour l'instant, on est concerné par la question de l'eau. Quand j'entends ce qui tombe, quand on connaît la pente sur le site, s'il n'y a personne pour s'occuper de cette question-là, on imagine que ça peut créer des dégâts en termes d'inondations. Il y a des projets très intéressants pour ce site, mais qui sont aussi complexes. On a beaucoup de réunions de travail là-dessus et on en aura encore. Tout le monde se préoccupe du devenir de ce site qui est privé, qui appartient à une congrégation religieuse mais c'est aussi un patrimoine avec d'autres enjeux et des porteurs de projets d'intérêt général sur ce territoire. La collectivité, je le précise pour répondre à la question, n'a jamais envisagé de s'en porter acquéreur mais on est quand même concerné.

Avant de laisser la parole aux différentes mairies déléguées, comme c'est le dernier conseil municipal avant l'été, je voudrais remercier tous les élus qui se sont exprimés ce soir et ceux qui se sont exprimés à d'autres occasions, dans les conseils municipaux de l'année.

Je voulais vous dire que nous avons un bureau qui travaille de manière formidable, avec beaucoup de sujets, beaucoup de dossiers à traiter, de projets actuels et à venir.

Tout cela nécessite un engagement très fort de l'ensemble des élus et en particulier du bureau puisque c'est le bureau qui est un peu la cheville ouvrière, qui prépare toutes les délibérations qui vous sont proposées en conseil municipal et croyez-moi, il y a un travail colossal qui est fait par les uns et les autres dans tous les domaines de compétences qui sont les nôtres.

Je veux vraiment vous remercier tous, chers collègues, parce que je crois que tous sont colossalement investis pour la collectivité et ça mérite de le dire devant l'ensemble du conseil municipal et devant les représentants de la presse. Je dois dire aussi que tout se déroule dans un excellent état d'esprit, très positif. Je tenais à le dire pour ce dernier conseil municipal avant les vacances.

Un grand merci à vous chers collègues, pour le travail que vous faites les unes, les uns et les autres pour la collectivité. C'est un engagement total, donc un grand merci pour cela.

COMMUNES DÉLÉGUÉES

COMMUNE DÉLÉGUÉE DE VIRE

24. Attribution de subvention IME de Vire

Pas d'intervention

Vote : Adopté à l'unanimité

25. Redécoupage électoral

Pas d'intervention

Vote : Adopté à l'unanimité

26. Attribution de subventions

Pas d'intervention

Vote : Adopté à l'unanimité

27. Comités de jumelage :

- e) Accueil des délégations – Participation aux repas
- f) Europe pour les citoyens – Villes jumelles – Projet d'action communautaire
- g) Jumelage Vire Normandie/Sacele – Préparation de la semaine des villes jumelées du 27 mai au 2 juin 2019
- h) Jumelage VIRE NORMANDIE/BAUNATAL – Obsèques du Maire de Baunatal – Demande de subvention

Marc ANDREU SABATER

Pour votre information, des élus du Conseil Communal de Vire et le président du Comité de Jumelage, élu à Maisoncelles la Jourdan, sont actuellement en Roumanie à SACELE.

J'étais avec eux ce matin, je suis rentré pour ce Conseil Municipal. J'ai pris l'avion à Bucarest à 13 heures 10 et je suis avec vous ce soir, ce qui est quand même assez fantastique !

Cette délégation de 9 personnes, d'élus et de membres du comité de jumelage rencontrent le maire de SACELE ainsi que les maires des communes voisines.

Il y a un partenariat fort entre le Lycée Marie Curie et un Lycée de BRASOV et un projet de jumelage entre les communes de BROD et de Saint Germain de Tallevende.

Tous les maires de Roumanie, que ce soit le maire de SACELE, ville de 30 000 habitants, que ce soit le maire de BRASOV, ville de 300 000 habitants, que ce soit le maire de BROD, ville de 5 000 habitants, la première chose qui est mis en avant est l'économie.

Il y a une forte attente d'échanges économiques avec les entreprises et les industriels de notre territoire.

Vote : Adopté à l'unanimité

28. La Halle Michel Drucker - Tarifs 2019 (grilles tarifaires A, B et C) et création d'un tarif enfants de moins de 13 ans

Pas d'intervention

Vote : Adopté à l'unanimité

29. La Halle Michel Drucker - Création d'un tarif de location pour les établissements scolaires hors Vire Normandie

Pas d'intervention

Vote : Adopté à l'unanimité

30. Conservatoire - Convention Orchestre à l'école

Pas d'intervention

Vote : Adopté à l'unanimité

31. Demande d'inscription des décors intérieurs du Château du Cotin au titre des monuments historiques

Pas d'intervention

Vote : Adopté à l'unanimité

32. Validation de l'avant-projet définitif pour les travaux du Musée

Pas d'intervention

Vote : Adopté à l'unanimité

33. Autorisation de Monsieur le Maire à signer les marchés de travaux de modernisation du bâtiment du Musée municipal

Pas d'intervention

Vote : Adopté à l'unanimité

34. Autorisation de M. le Maire à signer le permis de construire pour les travaux d'extension des Services Techniques

Pas d'intervention

Vote : Adopté à l'unanimité

35. Etude urbaine du Bourg Lopin : adoption du plan-guide d'aménagement

Pas d'intervention

Vote : Adopté à l'unanimité

36. Acquisition de terrain auprès de Monsieur Yves MAUDUIT – Chemin Brouttin

Pas d'intervention

Vote : Adopté à l'unanimité

- 37. Réalisation de la 2nde tranche d'extension du parc d'activités la Papillonnière sur Vire Normandie : avis de la Commune de Vire Normandie sur la demande d'autorisation environnementale**

Pas d'intervention

Vote : Adopté à l'unanimité

- 38. Quartier du Bourg Lopin : lancement des études de maîtrise d'œuvre sur la 1^{ère} tranche opérationnelle**

Adopté à la majorité

Votants : 39 (38 membres présents + 1 pouvoir)

Vote : Pour : 38 Abstention : 1 (M. HAMEL) contre : 0

COMMUNE DELEGUÉE DE COULONCES

- 39. Parking de la salle multifonction : déplacement de coffrets électriques**

Pas d'intervention

Vote : Adopté à l'unanimité

- 40. Vente d'herbe**

Pas d'intervention

Vote : Adopté à l'unanimité

- 41. Extension du réseau public d'eau potable, Chemin les Travers**

Pas d'intervention

Vote : Adopté à l'unanimité

- 42. Projet d'effacement des réseaux "Chemins Les Travers"**

Pas d'intervention

Vote : Adopté à l'unanimité

COMMUNE DELEGUÉE DE MAISONCELLES LA JOURDAN

- 43. Végétalisation de l'ancien cimetière de Maisoncelles, retenu comme cimetière pilote**

Pas d'intervention

Vote : Adopté à l'unanimité

COMMUNE DELEGUÉE DE ROULLOURS**44. Acquisition d'un emplacement réservé - Le Moulin****Pas d'intervention****Vote : Adopté à l'unanimité****45. Demande de subvention - Tableaux de l'église de Roullours****Pas d'intervention****Vote : Adopté à l'unanimité****46. Demande de subvention auprès de la Région - Restauration de la roue du Moulin****Pas d'intervention****Vote : Adopté à l'unanimité****47. Tarif restaurant scolaire 2018-2019****Pas d'intervention****Vote : Adopté à l'unanimité****COMMUNE DELEGUÉE de SAINT GERMAIN de TALLEVENDE****48. Location de l'immeuble à usage commercial et d'habitation au 7 et 9, rue Bernard
AMAND - Bail commercial****Pas d'intervention****Vote : Adopté à l'unanimité****49. Marché local de producteurs locaux****Pas d'intervention****Vote : Adopté à l'unanimité****COMMUNE DELEGUÉE de TRUTTEMER LE PETIT****50. Subvention à l'Association pour la Valorisation du Patrimoine (AVP)****Pas d'intervention****Vote : Adopté à l'unanimité**

Merci d'avoir participé à ce conseil municipal. Je vous souhaite de très bonnes vacances à toutes et à tous.
Merci à vous et bonne soirée.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 heures 30.

La Secrétaire de Séance,
Roselyne DUBOURGUAIS

Procès-verbal - Conseil municipal du 04 juillet 2018

